

Image not found or type unknown



Protocole d'accord transactionnel

Par **Booguy**, le **07/04/2019** à **08:04**

Bonjour,

Je suis sur le point d'accepter un protocole d'accord transactionnel, mais après lecture de celui-ci je me suis aperçu que le paraphe sur chacune des pages était écrit manuscritement en noir, que la signature de mon employeur elle était en bleu très pâle et que la mention lu et approuvé suivi d'un accord de non-poursuite était écrite elle par ordinateur. Étant sur la méfiance face aux agissements de mon employeur je me demande si tout cela est bien normal.

Merci pour votre réponse cordialement.